

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 04776  
Numéro SIREN : 322 107 715  
Nom ou dénomination : ENERGIES VAR 1

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2022 sous le numéro de dépôt 109873

**ENERGIES VAR 1 SAS**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

À l'attention de l'associé unique de la société  
**ENERGIES VAR 1 SAS**  
5, rue de Castiglione  
75001 Paris

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'unique associé, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENERGIES VAR 1 SAS relatifs à l'exercice clos du 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'associé unique.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

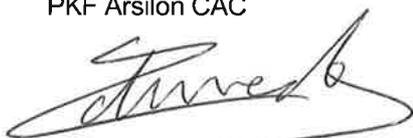
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 7 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes  
PKF Arsilon CAC



Stéphane Schwedes

**SAS ENERGIES VAR 1**

**5 RUE DE CASTIGLIONE  
75001 PARIS 01**

**Exercice clos le 31/12/2021**

**CABINET BENZONI**

**Groupe d'Expertise Comptable - Siège Social**

7 Quai Rouget de Lisle - 03100 Montluçon

Tél : +33 (0)4 70 03 88 50

E-mail : [montlucon@cabinetbenzoni.com](mailto:montlucon@cabinetbenzoni.com)

Site Web : [www.cabinetbenzoni.com](http://www.cabinetbenzoni.com)

Numéro SIRET : 421 245 325 00038

## Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS ENERGIES VAR 1 relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021, qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>808 689</b>	<b>euros</b>
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>767 904</b>	<b>euros</b>
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>-2 613 936</b>	<b>euros</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MONTLUCON  
Le 24/05/2022

Signature

BENZONI Jean-Pierre

Comptes Annuels

## Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé ( I )					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 755	5 755		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 996	1 996		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	16 544 160	15 997 957	546 203	1 735 456
	Autres immobilisations corporelles	24 182	24 182		1 241
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	17		17	17	
<b>TOTAL ( II )</b>		<b>16 576 111</b>	<b>16 029 891</b>	<b>546 220</b>	<b>1 736 715</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	68 329		68 329	68 329
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	74 661		74 661	14 399
	Autres créances	118 859		118 859	242 888
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES					
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	619		619	
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>262 469</b>		<b>262 469</b>	<b>325 616</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecart de conversion actif ( VI )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>		<b>16 838 579</b>	<b>16 029 891</b>	<b>808 689</b>	<b>2 062 331</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

## Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	825 000	825 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation	4	4
	RESERVES		
	Réserve légale	82 500	82 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	13 470	13 470
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 663 630)	(927 757)
	Résultat de l'exercice	(2 613 936)	(735 873)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(3 356 592)</b>	<b>(742 657)</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	1 774 600	
	<b>Total des provisions</b>	<b>1 774 600</b>	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 983 622	1 944 794
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 862	187 467
	Dettes fiscales et sociales	261 197	496 998
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		112 488	
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)		63 240
	<b>Total des dettes</b>	<b>2 390 681</b>	<b>2 804 987</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>808 689</b>	<b>2 062 331</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(2 613 935,76)	(735 873,48)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 390 681	2 804 987
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

## Compte de Résultat

1/2

				31/12/2021	31/12/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	767 611		767 611	968 235
	Production vendue (Services et Travaux)	293		293	
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>767 904</b>		<b>767 904</b>	<b>968 235</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				355 965
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			832 879	
	Autres produits			195	1
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>1 600 979</b>	<b>1 324 201</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				3 551
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 027 481	718 073
	Impôts, taxes et versements assimilés			198 725	302 935
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			204 578	245 889
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			1 774 600		
Autres charges					
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>3 205 385</b>	<b>1 270 448</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(1 604 406)</b>	<b>53 753</b>

## Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(1 604 406)</b>	<b>53 753</b>
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 669	9 861
	<b>Total des charges financières</b>	<b>8 669</b>	<b>9 861</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(8 669)</b>	<b>(9 861)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(1 613 075)</b>	<b>43 891</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 000 861	779 765
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 000 861</b>	<b>779 765</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(1 000 861)</b>	<b>(779 765)</b>
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 600 979</b>	<b>1 324 201</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>4 214 914</b>	<b>2 060 074</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(2 613 936)</b>	<b>(735 873)</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		8 669	9 861

Annexes

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **808 689** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **1 600 979** euros et un total charges de **4 214 914** euros, dégageant ainsi un résultat de **-2 613 936** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.  
Il a une durée de **12** mois.

La société SAS ENERGIES VAR 1 a pour objet l'acquisition, la location et l'exploitation de toute centrale hydroélectrique autonome.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2021** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Concernant la présentation des comptes, des reclassements de poste à poste ont été faits dans les immobilisations et les amortissements, afin de cadrer avec le plan comptable de la maison mère. Cela n'a pas eu d'impact sur le résultat, il n'y a pas eu de modification des plans d'amortissement.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Jusqu'au 31/12/1997, les immobilisations étaient évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Cette valeur historique a été réévaluée en fonction de la valeur de marché des centrales.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Installations complexes spécialisées : 20 ans
- \* Génie Civil : durée résiduelle du contrat
- \* Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Règles et Méthodes Comptables

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou si les créances ont une ancienneté antérieure au 01/01/2020.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Stock

Le stock est évalué au prix d'achat et se compose pour l'essentiel de pièces de rechange.

### Chiffre d'affaires

Concernant la production comptabilisée sur décembre, un relevé a été réalisé fin décembre permettant d'affiner une estimation de la production de la dernière semaine de l'année. Le relevé des compteurs de fin décembre est effectué le 31, de manière à déterminer début janvier le montant réel du chiffre d'affaires de la fin de l'année et pouvoir ainsi le comparer au montant estimé et comptabilisé. Un ajustement est alors pratiqué en cas d'écart significatif.

### FAITS CARACTERISTIQUES

En Avril 2021, les actions du Groupe Energies France ont été cédées par RWE GENERATION HYDRO GmbH à la société KI-KELAG International GmbH.

## Règles et Méthodes Comptables

### Commentaires du BILAN

#### **1.1 IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels et d'autres immobilisations totalement amortis.

Les installations techniques sont représentatives de la valeur des équipements des centrales et du génie civil.

Des acquisitions ont été réalisées en 2021 pour 14 749 euros.

#### **1.2 CREANCES**

Les Créances Clients s'élèvent à 74 661 euros au 31/12/2021 et sont constituées de créances SOLVAY.

Les Créances de TVA s'élèvent à 58 413 euros et sont constituées d'un crédit à reporter et de TVA à récupérer.

Les Autres Créances, qui s'élèvent à 60 446 euros, sont constituées de dégrèvements relatifs à la CET.

#### **1.3 CAPITAL**

Le capital social de 825 000 euros est composé de 55 000 actions de 15 euros chacune, intégralement détenues par Energies France.

Les capitaux propres s'élèvent à - 3 356 592 € au 31/12/2021.

Le principe de continuité s'applique dans le contexte d'appartenance de la société au groupe Energies France et donc par le soutien que ce dernier peut lui apporter.

#### **1.4 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES**

Les emprunts et dettes financières court terme comprennent le solde créditeur du compte courant Energies France pour 1 983 622 euros..

#### **1.5 DETTES FOURNISSEURS**

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 145 862 euros au 31/12/2021, dont 20 852 euros de factures à recevoir.

Les dettes fournisseurs sur immobilisations sont nulles.

#### **1.6 DETTES FISCALES ET SOCIALES**

Le poste s'élève à 261 197 euros et correspond principalement aux redevances à payer.

## Règles et Méthodes Comptables

### Commentaires du Compte de Résultat

#### 2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

La production électrique s'élève à 767 904 euros, soit en baisse de 20 % par rapport à 31/12/2020.  
Le seuil 4 a vu sa production doublée (+104%), contrairement au seuil 6 qui a fortement réduit sa production (-70%) et au seuil 5 qui est à l'arrêt.

#### 2.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est déficitaire de - 1 604 406 euros au 31/12/2021, suite à la provision pour les frais de démolition des centrales.

#### 2.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 31/12/2021 est déficitaire de - 8 669 euros.  
Les charges financières sont composées des intérêts sur compte courant facturés par Energies France sur la base d'un taux proche de celui du marché.

#### 2.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est déficitaire de - 1 000 861 euros, suite à la dépréciation des centrales.

#### 2.5 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Le résultat étant déficitaire, la charge d'IS au 31/12/2021 est nulle.

Depuis le 1er janvier 1999, la SAS ENERGIES VAR 1 est intégrée fiscalement dans le groupe formé par Energies France.

Une convention d'intégration a été signée entre les filiales et la société tête de groupe qui stipule la neutralité fiscale. Cela signifie que les membres enregistrent leur impôt comme s'ils n'étaient pas intégrés fiscalement, le différentiel entre l'impôt du groupe et la somme de tous les impôts des filiales, étant comptabilisé chez Energies France.

## Règles et Méthodes Comptables

### Autres Informations

#### 3.1 ENTREPRISES LIEES

A ce jour le groupe ENERGIES France ne publie pas de comptes consolidés, mais réalise néanmoins des opérations avec des sociétés du groupe :

Compte courant créditeur Energies France = 1 983 622 €  
Charges financières = 8 669 €  
Dettes fournisseurs = 105 245 €  
Créances clients = 352 €  
Autres achats et charges externes = 506 783 €

#### 3.2 AUTRES INFORMATIONS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes de la société KI-KELAG International GmbH, en Autriche.

#### 3.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société bénéficie d'une autorisation d'exploitation d'une durée de quarante-cinq ans renouvelable pour une période de trente ans. L'autorisation ne sera pas renouvelée à son terme (2026). La société s'est placée dans une hypothèse de non renouvellement de son autorisation.

#### 3.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/202
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	7 751				7 751
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 751</b>				<b>7 751</b>
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 502 369		41 791		16 544 160
	Instal, agencement, aménagement divers	11 008			11 008	
	Matériel de transport	24 182				24 182
	Matériel de bureau, mobilier	16 034			16 034	
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>16 553 593</b>		<b>41 791</b>	<b>27 042</b>		<b>16 568 342</b>
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	17				17
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>17</b>					<b>17</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 561 362</b>		<b>41 791</b>	<b>27 042</b>		<b>16 576 111</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 751			7 751
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 751</b>			<b>7 751</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	13 987 148	230 379	195	14 217 332
Autres Instal., agencement, aménagement divers	9 767	(9 767)		
Matériel de transport	24 182			24 182
Matériel de bureau, mobilier	16 034	(16 034)		
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>14 037 131</b>	<b>204 578</b>	<b>195</b>	<b>14 241 514</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 044 882</b>	<b>204 578</b>	<b>195</b>	<b>14 249 265</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres		1 774 600		1 774 600		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			<b>1 774 600</b>		<b>1 774 600</b>	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>	779 765	1 000 861		1 780 625	
		Sur stocks et en-cours				
		Sur comptes clients				
		Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>779 765</b>	<b>1 000 861</b>		<b>1 780 625</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>779 765</b>	<b>2 775 461</b>		<b>3 555 225</b>	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		1 774 600			
			1 000 861			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

## Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	17		17
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	74 661	74 661	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	58 413	58 413	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	60 446	60 446	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	619	619	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>194 157</b>	<b>194 140</b>	<b>17</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	145 862	145 862		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	616	616		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	260 580	260 580		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 983 622	1 983 622		
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>2 390 681</b>	<b>2 390 681</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Capital social

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		55 000,00	15,0000	825 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		55 000,00	15,0000	825 000,00

## Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2021
Capital social	825 000				825 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation	4				4
Réserve légale	82 500				82 500
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	13 470				13 470
Autres réserves					
Report à nouveau	(927 757)	(735 873)			(1 663 630)
Résultat de l'exercice	(735 873)	735 873		(2 613 936)	(2 613 936)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>(742 657)</b>			<b>(2 613 936)</b>	<b>(3 356 592)</b>

Date de l'assemblée générale 20/04/2021

Dividendes attribués

<sup>1</sup>dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (742 657)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (742 657)

<sup>2</sup>Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (2 613 936)

## Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2021
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>						
<b>AMORTISSEMENTS</b>	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	<b>TOTAL</b>					
<b>REDEVANCES PAYEES</b>	Cumul exercices antérieurs				16 140	16 140
	Redevances Exercice				7 121	7 121
	<b>TOTAL</b>				<b>23 261</b>	<b>23 261</b>
<b>REDEV. RESTANT A PAYER</b>	à 1 an au plus				7 121	7 121
	entre 1 et 5 ans				5 341	5 341
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>				<b>12 462</b>	<b>12 462</b>
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				315	315
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>				<b>315</b>	<b>315</b>
<b>MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE</b>						

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1  0 (1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|2|1**

N° SIRET **3|2|2|1|0|7|7|1|5|0|0|0|6|0**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS ENERGIES VAR 1**

ADRESSE ( voie ) **5 RUE DE CASTIGLIONE**

CODE POSTAL **75001** VILLE **PARIS 01**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<b>1</b>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<b>55 000</b>
---	----	----------	--	----	---------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique **SASU** Dénomination **ENERGIES FRANCE**  
 N° SIREN (si société établie en France) **331171892** % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **55 000**  
 Adresse : N° **5** Voie **RUE DE CASTIGLIONE**  
 Code postal **75001** Commune **PARIS 01** Pays **FRANCE**

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## Charges à payer

31/12/2021

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>281 433</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURN. FACT. NON PARVENUES	20 852	<b>20 852</b>
Dettes fiscales et sociales ETAT CHARGES A PAYER	260 580	<b>260 580</b>

## Produits à recevoir

		31/12/2021
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>62 778</b>
Autres créances clients CLIENTS FACT. A ETABLIR	2 332	<b>2 332</b>
Autres créances ETAT PRODUITS A RECEVOIR	60 446	<b>60 446</b>

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		619	619
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			619

**ENERGIES VAR 1**  
**Société par actions simplifiée au capital de 825.000 euros**  
**Siège social : 5, rue de Castiglione - 75001 PARIS**  
**322 107 715 RCS PARIS**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 30 juin,

- La société ENERGIES FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 17.210.541,81 euros, dont le siège social est situé à Paris (75001), 5 rue de Castiglione, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 331 171 892,

Représentée par Messieurs Ingo Preiss et Jürgen Seyler,

Associé unique de la société ENERGIES VAR 1, société par actions simplifiée au capital de 825.000 euros dont le siège social est situé à Paris (75001), 5 rue de Castiglione immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 322 107 715,

Après avoir constaté que le commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé,

A pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

- ⇒ approbation des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- ⇒ affectation du résultat ;
- ⇒ examen et approbation des conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- ⇒ pouvoir pour les formalités.

Au vu des documents suivants mis à sa disposition par le Président :

- les statuts de la société ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion établi par le Président ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2021 ;
- le rapport du commissaire aux comptes ;
- le projet de décisions soumises à l'Associé Unique.

L'Associé Unique adopte alors successivement les décisions suivantes :

### **PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels afférents audit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique prend acte de ce que la Société n'a exposé aucune dépense ou charge non déductibles visées par l'article 39-4 du code général des impôts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

### **DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui s'élève à 2.613.935,76 euros au poste report à nouveau dont le solde ressort débiteur de 4.277.566,05 €.

L'Associé Unique prend acte qu'au titre des trois (3) derniers exercices sociaux, aucun dividende n'a été distribué.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Associé Unique, en application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte qu'au cours de l'exercice 2021 aucune convention nouvelle relevant de l'application des dispositions dudit article n'est intervenue.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique et Président.

**Pour ENERGIES FRANCE**

Associée

Représentée par Messieurs Ingo Preiss et Jürgen Seyler



**ENERGIES VAR 1 SAS**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

À l'attention de l'associé unique de la société  
**ENERGIES VAR 1 SAS**  
5, rue de Castiglione  
75001 Paris

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'unique associé, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENERGIES VAR 1 SAS relatifs à l'exercice clos du 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'associé unique.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

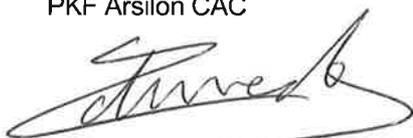
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 7 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes  
PKF Arsilon CAC



Stéphane Schwedes

**SAS ENERGIES VAR 1**

**5 RUE DE CASTIGLIONE  
75001 PARIS 01**

**Exercice clos le 31/12/2021**

**CABINET BENZONI**

**Groupe d'Expertise Comptable - Siège Social**

7 Quai Rouget de Lisle - 03100 Montluçon

Tél : +33 (0)4 70 03 88 50

E-mail : [montlucon@cabinetbenzoni.com](mailto:montlucon@cabinetbenzoni.com)

Site Web : [www.cabinetbenzoni.com](http://www.cabinetbenzoni.com)

Numéro SIRET : 421 245 325 00038

## Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS ENERGIES VAR 1 relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021, qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>808 689</b>	<b>euros</b>
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>767 904</b>	<b>euros</b>
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>-2 613 936</b>	<b>euros</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MONTLUCON  
Le 24/05/2022

Signature

BENZONI Jean-Pierre

Comptes Annuels

## Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé ( I )					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 755	5 755		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 996	1 996		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	16 544 160	15 997 957	546 203	1 735 456
	Autres immobilisations corporelles	24 182	24 182		1 241
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	17		17	17	
<b>TOTAL ( II )</b>		<b>16 576 111</b>	<b>16 029 891</b>	<b>546 220</b>	<b>1 736 715</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	68 329		68 329	68 329
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	74 661		74 661	14 399
	Autres créances	118 859		118 859	242 888
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES					
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	619		619	
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>262 469</b>		<b>262 469</b>	<b>325 616</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecart de conversion actif ( VI )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>		<b>16 838 579</b>	<b>16 029 891</b>	<b>808 689</b>	<b>2 062 331</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

## Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	825 000	825 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation	4	4
	RESERVES		
	Réserve légale	82 500	82 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	13 470	13 470
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 663 630)	(927 757)
	Résultat de l'exercice	(2 613 936)	(735 873)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(3 356 592)</b>	<b>(742 657)</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	1 774 600	
	<b>Total des provisions</b>	<b>1 774 600</b>	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 983 622	1 944 794
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 862	187 467
	Dettes fiscales et sociales	261 197	496 998
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		112 488	
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)		63 240
	<b>Total des dettes</b>	<b>2 390 681</b>	<b>2 804 987</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>808 689</b>	<b>2 062 331</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(2 613 935,76)	(735 873,48)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 390 681	2 804 987
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

## Compte de Résultat

1/2

				31/12/2021	31/12/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	767 611		767 611	968 235
	Production vendue (Services et Travaux)	293		293	
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>767 904</b>		<b>767 904</b>	<b>968 235</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				355 965
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			832 879	
	Autres produits			195	1
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>1 600 979</b>	<b>1 324 201</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				3 551
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 027 481	718 073
	Impôts, taxes et versements assimilés			198 725	302 935
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			204 578	245 889
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			1 774 600		
Autres charges					
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>3 205 385</b>	<b>1 270 448</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(1 604 406)</b>	<b>53 753</b>

## Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(1 604 406)</b>	<b>53 753</b>
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 669	9 861
	<b>Total des charges financières</b>	<b>8 669</b>	<b>9 861</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(8 669)</b>	<b>(9 861)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(1 613 075)</b>	<b>43 891</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 000 861	779 765
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 000 861</b>	<b>779 765</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(1 000 861)</b>	<b>(779 765)</b>
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 600 979</b>	<b>1 324 201</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>4 214 914</b>	<b>2 060 074</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(2 613 936)</b>	<b>(735 873)</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		8 669	9 861

Annexes

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **808 689 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **1 600 979 euros** et un total charges de **4 214 914 euros**, dégageant ainsi un résultat de **-2 613 936 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.  
Il a une durée de **12 mois**.

La société SAS ENERGIES VAR 1 a pour objet l'acquisition, la location et l'exploitation de toute centrale hydroélectrique autonome.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2021** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Concernant la présentation des comptes, des reclassements de poste à poste ont été faits dans les immobilisations et les amortissements, afin de cadrer avec le plan comptable de la maison mère. Cela n'a pas eu d'impact sur le résultat, il n'y a pas eu de modification des plans d'amortissement.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Jusqu'au 31/12/1997, les immobilisations étaient évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Cette valeur historique a été réévaluée en fonction de la valeur de marché des centrales.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Installations complexes spécialisées : 20 ans
- \* Génie Civil : durée résiduelle du contrat
- \* Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Règles et Méthodes Comptables

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou si les créances ont une ancienneté antérieure au 01/01/2020.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Stock

Le stock est évalué au prix d'achat et se compose pour l'essentiel de pièces de rechange.

### Chiffre d'affaires

Concernant la production comptabilisée sur décembre, un relevé a été réalisé fin décembre permettant d'affiner une estimation de la production de la dernière semaine de l'année. Le relevé des compteurs de fin décembre est effectué le 31, de manière à déterminer début janvier le montant réel du chiffre d'affaires de la fin de l'année et pouvoir ainsi le comparer au montant estimé et comptabilisé. Un ajustement est alors pratiqué en cas d'écart significatif.

### FAITS CARACTERISTIQUES

En Avril 2021, les actions du Groupe Energies France ont été cédées par RWE GENERATION HYDRO GmbH à la société KI-KELAG International GmbH.

## Règles et Méthodes Comptables

### Commentaires du BILAN

#### **1.1 IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels et d'autres immobilisations totalement amortis.

Les installations techniques sont représentatives de la valeur des équipements des centrales et du génie civil.

Des acquisitions ont été réalisées en 2021 pour 14 749 euros.

#### **1.2 CREANCES**

Les Créances Clients s'élèvent à 74 661 euros au 31/12/2021 et sont constituées de créances SOLVAY.

Les Créances de TVA s'élèvent à 58 413 euros et sont constituées d'un crédit à reporter et de TVA à récupérer.

Les Autres Créances, qui s'élèvent à 60 446 euros, sont constituées de dégrèvements relatifs à la CET.

#### **1.3 CAPITAL**

Le capital social de 825 000 euros est composé de 55 000 actions de 15 euros chacune, intégralement détenues par Energies France.

Les capitaux propres s'élèvent à - 3 356 592 € au 31/12/2021.

Le principe de continuité s'applique dans le contexte d'appartenance de la société au groupe Energies France et donc par le soutien que ce dernier peut lui apporter.

#### **1.4 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES**

Les emprunts et dettes financières court terme comprennent le solde créditeur du compte courant Energies France pour 1 983 622 euros..

#### **1.5 DETTES FOURNISSEURS**

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 145 862 euros au 31/12/2021, dont 20 852 euros de factures à recevoir.

Les dettes fournisseurs sur immobilisations sont nulles.

#### **1.6 DETTES FISCALES ET SOCIALES**

Le poste s'élève à 261 197 euros et correspond principalement aux redevances à payer.

## Règles et Méthodes Comptables

### Commentaires du Compte de Résultat

#### 2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

La production électrique s'élève à 767 904 euros, soit en baisse de 20 % par rapport à 31/12/2020.  
Le seuil 4 a vu sa production doublée (+104%), contrairement au seuil 6 qui a fortement réduit sa production (-70%) et au seuil 5 qui est à l'arrêt.

#### 2.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est déficitaire de - 1 604 406 euros au 31/12/2021, suite à la provision pour les frais de démolition des centrales.

#### 2.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 31/12/2021 est déficitaire de - 8 669 euros.  
Les charges financières sont composées des intérêts sur compte courant facturés par Energies France sur la base d'un taux proche de celui du marché.

#### 2.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est déficitaire de - 1 000 861 euros, suite à la dépréciation des centrales.

#### 2.5 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Le résultat étant déficitaire, la charge d'IS au 31/12/2021 est nulle.

Depuis le 1er janvier 1999, la SAS ENERGIES VAR 1 est intégrée fiscalement dans le groupe formé par Energies France.

Une convention d'intégration a été signée entre les filiales et la société tête de groupe qui stipule la neutralité fiscale. Cela signifie que les membres enregistrent leur impôt comme s'ils n'étaient pas intégrés fiscalement, le différentiel entre l'impôt du groupe et la somme de tous les impôts des filiales, étant comptabilisé chez Energies France.

## Règles et Méthodes Comptables

### Autres Informations

#### 3.1 ENTREPRISES LIEES

A ce jour le groupe ENERGIES France ne publie pas de comptes consolidés, mais réalise néanmoins des opérations avec des sociétés du groupe :

Compte courant créditeur Energies France = 1 983 622 €  
Charges financières = 8 669 €  
Dettes fournisseurs = 105 245 €  
Créances clients = 352 €  
Autres achats et charges externes = 506 783 €

#### 3.2 AUTRES INFORMATIONS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes de la société KI-KELAG International GmbH, en Autriche.

#### 3.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société bénéficie d'une autorisation d'exploitation d'une durée de quarante-cinq ans renouvelable pour une période de trente ans. L'autorisation ne sera pas renouvelée à son terme (2026). La société s'est placée dans une hypothèse de non renouvellement de son autorisation.

#### 3.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/202
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	7 751				7 751
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 751</b>				<b>7 751</b>
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 502 369		41 791		16 544 160
	Instal., agencement, aménagement divers	11 008			11 008	
	Matériel de transport	24 182				24 182
	Matériel de bureau, mobilier	16 034			16 034	
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>16 553 593</b>		<b>41 791</b>	<b>27 042</b>		<b>16 568 342</b>
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	17				17
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>17</b>					<b>17</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 561 362</b>		<b>41 791</b>	<b>27 042</b>		<b>16 576 111</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 751			7 751
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 751</b>			<b>7 751</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	13 987 148	230 379	195	14 217 332
Autres Instal., agencement, aménagement divers	9 767	(9 767)		
Matériel de transport	24 182			24 182
Matériel de bureau, mobilier	16 034	(16 034)		
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>14 037 131</b>	<b>204 578</b>	<b>195</b>	<b>14 241 514</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 044 882</b>	<b>204 578</b>	<b>195</b>	<b>14 249 265</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagement divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres		1 774 600		1 774 600		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			<b>1 774 600</b>		<b>1 774 600</b>	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>	779 765	1 000 861		1 780 625	
		Sur stocks et en-cours				
		Sur comptes clients				
		Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>779 765</b>	<b>1 000 861</b>		<b>1 780 625</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>779 765</b>	<b>2 775 461</b>		<b>3 555 225</b>	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		1 774 600			
			1 000 861			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

## Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	17		17
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	74 661	74 661	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	58 413	58 413	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	60 446	60 446	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	619	619		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>194 157</b>	<b>194 140</b>	<b>17</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	145 862	145 862		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	616	616		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	260 580	260 580		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 983 622	1 983 622		
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>2 390 681</b>	<b>2 390 681</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Capital social

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		55 000,00	15,0000	825 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		55 000,00	15,0000	825 000,00

## Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2021
Capital social	825 000				825 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation	4				4
Réserve légale	82 500				82 500
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	13 470				13 470
Autres réserves					
Report à nouveau	(927 757)	(735 873)			(1 663 630)
Résultat de l'exercice	(735 873)	735 873		(2 613 936)	(2 613 936)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>(742 657)</b>			<b>(2 613 936)</b>	<b>(3 356 592)</b>

Date de l'assemblée générale 20/04/2021

Dividendes attribués

<sup>1</sup>dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (742 657)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (742 657)

<sup>2</sup>Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (2 613 936)

## Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2021
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>						
<b>AMORTISSEMENTS</b>	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	<b>TOTAL</b>					
<b>REDEVANCES PAYEES</b>	Cumul exercices antérieurs				16 140	16 140
	Redevances Exercice				7 121	7 121
	<b>TOTAL</b>				<b>23 261</b>	<b>23 261</b>
<b>REDEV. RESTANT A PAYER</b>	à 1 an au plus				7 121	7 121
	entre 1 et 5 ans				5 341	5 341
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>				<b>12 462</b>	<b>12 462</b>
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				315	315
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>				<b>315</b>	<b>315</b>
<b>MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE</b>						

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1 <sup>(1)</sup> Néant  \*

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|2|1**

N° SIRET **3|2|2|1|0|7|7|1|5|0|0|0|6|0**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS ENERGIES VAR 1**

ADRESSE ( voie ) **5 RUE DE CASTIGLIONE**

CODE POSTAL **75001** VILLE **PARIS 01**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<b>1</b>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<b>55 000</b>
---	----	----------	--	----	---------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique **SASU** Dénomination **ENERGIES FRANCE**  
 N° SIREN (si société établie en France) **331171892** % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **55 000**  
 Adresse : N° **5** Voie **RUE DE CASTIGLIONE**  
 Code postal **75001** Commune **PARIS 01** Pays **FRANCE**

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## Charges à payer

31/12/2021

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>281 433</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURN. FACT. NON PARVENUES	20 852	<b>20 852</b>
Dettes fiscales et sociales ETAT CHARGES A PAYER	260 580	<b>260 580</b>

## Produits à recevoir

		31/12/2021
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>62 778</b>
Autres créances clients CLIENTS FACT. A ETABLIR	2 332	<b>2 332</b>
Autres créances ETAT PRODUITS A RECEVOIR	60 446	<b>60 446</b>

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		619	619
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			619